

# Urbanisme - Saint-Carreuc

---

Mise à jour le 15 octobre  
2020

## Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur

La commune est couverte par un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 février 2008.

Il est consultable en mairie et sur le

[site de la commune](http://www.saint-carreuc.fr/accueil-stcarreuc/environnement/urbanisme/plan-local-durbanisme) (<http://www.saint-carreuc.fr/accueil-stcarreuc/environnement/urbanisme/plan-local-durbanisme>)

, ou sur le

[Géoportail de l'urbanisme](https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/). (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>)

# Les procédures en cours

## Révision du PLU de Saint-Carreuc

Par délibération 090-2021 en date du 7 avril 2022, Saint-Brieuc Armor Agglomération a approuvé la procédure de révision du PLU de Saint-Carreuc.

L'enquête publique s'est déroulée du samedi 10 juillet 2021, 9h00, au mercredi 11 août 2021, 17h00.

*Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur peuvent être téléchargés ci-dessous*

## **Instauration du Droit de Prémption Urbain**

Par délibération 091-2021 en date du 7 avril 2022, Saint-Brieuc Armor Agglomération a soumis au Droit de Prémption sur toutes les zones U (urbaines) et AU (à urbaniser) de la commune de Saint-Carreuc.

